

VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2011

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, tenue le 19 décembre 2011, à 20 h, à la salle La Nature-en-Mouvement au pavillon Jordi-Bonet, à laquelle sont présents : monsieur le maire Michel Gilbert, madame la conseillère Valéry Lapointe et messieurs les conseillers Guy Boulé, Fernand Brillant, Jean-Luc Halde, Rémi H. Lair et André Ricard.

Monsieur Daniel McCraw, directeur général, et madame Estelle Simard, greffier, assistent également à cette séance.

...Monsieur le Maire ouvre la séance.

...Dépôt du certificat de convocation.

2011-397

RÉSOLUTION

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2011

Il est proposé par le conseiller Guy Boulé et appuyé par le conseiller André Ricard que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du 19 décembre 2011 soit et est approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE

...Monsieur Carmel Contant, trésorier, présente les prévisions budgétaires 2012 et le programme triennal d'immobilisations 2012 – 2013 – 2014.

2011-398

RÉSOLUTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 1157 – ADOPTION

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller André Ricard et appuyé par le conseiller Rémi H. Lair que ce conseil adopte le règlement numéro 1157, intitulé : « Règlement approuvant le budget 2012 et décrétant les taux de la taxe foncière générale ».

ADOPTÉE

2011-399

RÉSOLUTION

**APPROBATION PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014**

Il est proposé par le conseiller Rémi H. Lair et appuyé par le conseiller André Ricard que ce conseil approuve le programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014.

Que cette résolution soit et est adoptée en conformité avec l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*.

Ont voté pour la présente résolution : madame la conseillère Valéry Lapointe et messieurs les conseillers Guy Boulé, Jean-Luc Halde, Rémi H. Lair et André Ricard.

A voté contre la présente résolution : monsieur le conseiller Fernand Brillant.

La présente résolution est adoptée sur division.

ADOPTÉE

2011-400

RÉSOLUTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 1158 – ADOPTION

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Halde et appuyé par le conseiller Fernand Brillant que ce conseil adopte le règlement numéro 1158, intitulé : « Règlement décrétant les taux de la taxe d'eau 2012 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ».

ADOPTÉE

2011-401

RÉSOLUTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 1159 – ADOPTION

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Guy Boulé et appuyé par la conseillère Valéry Lapointe que ce conseil adopte le règlement numéro 1159, intitulé : « Règlement décrétant les taux des taxes sur les ordures ménagères et les matières recyclables 2012 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ».

ADOPTÉE

2011-402

RÉSOLUTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 1160 – ADOPTION

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Halde et appuyé par le conseiller Guy Boulé que ce conseil adopte le règlement numéro 1160, intitulé : « Règlement décrétant les taux de la taxe d'assainissement des eaux usées 2012 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ».

ADOPTÉE

2011-403

RÉSOLUTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 1161 – ADOPTION

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Rémi H. Lair et appuyé par la conseillère Valéry Lapointe que ce conseil adopte le règlement numéro 1161, intitulé : « Règlement décrétant les taux de la taxe pour la vidange des fosses septiques 2012 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ».

ADOPTÉE

2011-404

RÉSOLUTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 828-29 – ADOPTION

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Valéry Lapointe et appuyé par le conseiller Guy Boulé que ce conseil adopte le règlement numéro 828-29, intitulé : « Règlement modifiant le règlement numéro 828 sur la tarification des services municipaux pour l'année 2012 ».

ADOPTÉE

Remerciements de la part de monsieur le Maire aux membres du conseil et monsieur Daniel McCraw, directeur général, concernant les prévisions budgétaires 2012.

...QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

M. Yves Corriveau	Date d'adoption du budget Surplus accumulé affecté Augmentation de taxes et richesse foncière Taxation
M. André Prud'homme	Surplus discrétionnaire Conseil Dettes à long terme Taux de la taxe foncière et surplus Présentation du budget « Prévisions quant au surplus » Programme triennal d'immobilisations – réfection boulevard Sir-Wilfrid-Laurier
M. Ferdinand Berner	Compte de taxes Programme triennal d'immobilisations – immobilisations réalisées en 2011
M. Gilles Charland	Prévisions budgétaires 2012 Taxation Présentation du budget « Tableau quant aux coûts de fonctionnement per capita »
M. Yves Corriveau	Présentation du budget « Augmentation de l'endettement per capita » Augmentation de taxes et richesse foncière
M. André Prud'homme	Présentation du budget « Coûts d'opération per capita » Présentation budgétaire

2011-405

RÉSOLUTION

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Halde et appuyé par le conseiller Guy Boulé que la présente séance soit et est levée à 22 h 05.

ADOPTÉE

ESTELLE SIMARD, GREFFIER

MICHEL GILBERT, MAIRE